

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE JEAN VILAR DE SAINT-GILLES

(avec de le soutien de l'intersyndicale des personnels
SE-UNSA / SNES-FSU / Sud éducation)

Saint-Gilles, le 21 mai 2014,

Le vendredi 04 avril suite à l'agression de l'un d'entre eux la veille les personnels enseignants et d'éducation du collège Jean Vilar (le plus important collège classé en éducation prioritaire du Gard) ont fait valoir leur droit de retrait. Pour eux cet événement est la conséquence d'un manque de moyens humains et matériels qui sont nécessaires pour assurer la sécurité des élèves et leur délivrer un enseignement de qualité.

Les personnels du collège demandent :

- En termes de moyens humains : le rétablissement d'un poste et demi de surveillant supprimé en 2012 et d'un poste et demi d'enseignant supprimé à la rentrée prochaine.
- En termes de moyens matériels : un aménagement de la loge pour un accueil plus sécurisé et la création d'une salle de permanence dont la présence fait défaut.

Le Conseil Général, en charge des locaux, s'est lui engagé suite à une entrevue, à étudier la situation. Une visite de sécurité est prévue pour le mardi 3 juin. Nous espérons que des garanties formelles nous seront apportées pour un aménagement des locaux.

Les démarches entreprises auprès du Rectorat pour discuter de ces points par les représentants des parents d'élèves comme par les personnels sont à ce jour restées sans réponses satisfaisantes. En effet, si un poste de surveillant supplémentaire a été accordé à notre collège c'est uniquement jusqu'à la fin de l'année scolaire. C'est incompréhensible car l'administration reconnaît, en attribuant ce poste, qu'il manque du personnel surveillant au collège de Saint-Gilles. Comment penser qu'à la rentrée 2014 ce déficit aura disparu alors que le nombre d'élèves prévu est constant ? Par ailleurs nos demandes d'audience auprès du Rectorat sont jusqu'ici restées sans réponse.

C'est pourquoi le jeudi 22 Mai les personnels du collège seront en grève pour protester contre cette situation. Des personnels et des parents d'élèves se rendront à partir de 10h30 devant le Rectorat à Montpellier afin de manifester leur mécontentement et dans un souci de dialogue, dans l'espoir, d'être reçus en délégation.

Soucieux de la qualité de l'enseignement que reçoivent nos enfants mais également de leur sécurité et considérant que les revendications des personnels, que nous soutenons, sont raisonnables, nous espérons que nous serons entendus. Nous aimerions rentrer à Saint-Gilles avec un engagement écrit afin que l'année scolaire 2014-2015 se déroule dans de meilleures conditions.

*Représentante déléguée des parents d'élèves : Mme Véronique FAGE 06.95.36.15.35.
Représentant délégué des personnels : M Jean-Baptiste VINCENSINI 06.68.98.98.39*